



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 3 / 0 5 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 0 3 / 0 5 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-6953

### 1 Intitulé du projet

Projet d'aménagement d'un parking en élévation place des 8 et 11 mai 1945 à Saint-Nazaire (44)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SONADEV TERRITOIRES PUBLICS

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

7 9 7 5 4 8 9 8 9 0 0 0 2 0

SA à Conseil d'Administration

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

LE MARTINET

Franck

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41.	Aire de stationnement ouverte au public de 50 unités et plus.

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement d'un parking en élévation de type RDC à R+3 de 350 places en lieu et place d'un parking aérien de 148 places situé place des 8 et 11 mai 1945 à Saint-Nazaire (44).

Le parc de stationnement est destiné à l'usage du public (parking classé ERP de type Parc de stationnement), avec un fonctionnement mixte abonnés/horaires.

cf. annexe facultative 1

#### 4.2 Objectifs du projet

La Ville de Saint Nazaire s'est engagée dans le projet Ville Jardin qui consiste à redonner sa place au végétal en repensant l'organisation du stationnement sur une partie du coeur de ville. L'objectif est de libérer l'espace public de voirie et de créer des zones de stationnement regroupé.

Le projet s'inscrit dans cet objectif et permet de libérer des espaces publics du fait du regroupement du stationnement sur plusieurs niveaux.



## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Sécurisation du chantier et protection des bâtiments à proximité  
Démolition du local vélo existant au nord du parking actuel  
Terrassement et évacuation des produits de démolition  
Gros oeuvre : construction du parking  
Travaux d'étanchéité  
Peintures de sol et marquage au sol  
Travaux d'isolation, peinture des murs et des plafonds  
Pose des menuiseries, serrureries et vitreries  
Revêtement de sols scellés : bandes podotactiles, contre-marches constratées, ...  
Installation de la plomberie sanitaire et défense incendie  
Installation des ascenseurs  
Installation des dispositifs de ventilation et de désenfumage  
Installation électrique et des éclairages, installation des bornes de recharge des véhicules électriques  
Précablage informatique et électronique, mise en place des dispositifs de sécurité (interphonie, vidéo-surveillance, alarmes)  
Mise en place de la signalétique intérieure et extérieure, de la signalisation dynamique et du jalonnement  
Si besoin, remise en état des voiries périphériques.

La durée des travaux est estimée à 1 an.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le parking sera conçu pour un usage payant, avec présence d'abonnés et non-abonnés avec paiement horaire. La capacité du parking sera de 350 places pour les voitures, 11 places pour les deux roues motorisées et 50 places pour vélos. Le parking acceptera des véhicules présentant des gabarits jusqu'à 2,00 m de hauteur. L'accès au parking se fera obligatoirement par le bd Albert de Mun, au nord et la sortie sera obligatoirement positionnée au sud, rue de la Paix. L'entrée et le contrôle d'accès des véhicules se feront par 2 pistes. La circulation des véhicules dans les rampes de montée/descente s'effectuera à sens-unique. Un accès piéton principal sera positionné au nord du parking.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le parking silo fera l'objet d'un Permis de Construire.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface plancher Emprise au sol, longueur et largeur Hauteur (RDC à R+3)	9392 m <sup>2</sup> 36,3 m x 84,3 m = 3060 m <sup>2</sup> 9,36 m en toiture 11,66 m en point haut
Nombre de place de stationnement	350

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :  Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :  °  '  "  Lat. :  °  '  "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :  °  '  "  Lat. :  °  '  "

Point de d'arrivée : Long. :  °  '  "  Lat. :  °  '  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

La commune de Saint-Nazaire dispose d'un PLUi approuvé le 11 février 2020. Le projet se situe en zone UAa1cv correspondant au centre-ville resserré.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.



**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet se situe à 1,2 km au sud-est de la ZNIEFF 2 n°520006578 "Marais de Grande Brière, de Donges et du Brivet" et à 1,9 km au sud-est de la ZNIEFF 1 n°520006577 "Marais de Grande Brière".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se situe toutefois en dehors des espaces proches du rivage, hors espace remarquable et en dehors de la bande des 100m.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet se situe à 1,8 km au sud-est du Parc Naturel Régional FR8000009 "Brière".

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE des infrastructures routières et ferroviaires relevant de l'Etat en Loire-Atlantique (3ème échéance) a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 17/12/2020.  La zone de projet n'est cependant pas située dans une zone exposée au bruit des infrastructures terrestres.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le monument historique le plus proche est l'église Sainte-Anne située à 760 m à l'ouest de la zone de projet. Du fait des bâtis R+3 qui entourent le projet de parking, il n'y a pas de covisibilité avec l'église Sainte-Anne.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet est un parking aérien imperméabilisé.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Nazaire est couverte par le PPRL de la Presqu'île Guérandaise - Saint-Nazaire. La zone de projet se situe en dehors des zones identifiées comme à risque au PPRL.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRL de la Presqu'île Guérandaise - Saint-Nazaire a été approuvé par arrêté du Préfet en date du 13 juillet 2016.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site pollué ou potentiellement pollué n'est identifié au droit du site de projet dans les bases de données BASIAS ou BASOL.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est celui de la Grande Brière qui se situe à 3,4 km au nord de la zone de projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se situe à 1 km au nord de la ZSC FR5202011 Estuaire de la Loire Nord et de la ZPS FR5212014 Estuaire de la Loire - Baie de Bourgneuf.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet se situe à 14 km à l'est du site classé des marais salants de Guérande et à 15 km à l'ouest du site classé de l'estuaire de la Loire.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de prélèvements en eau. Il sera alimenté en eau potable pour l'alimentation des sanitaires et pour la sécurité incendie.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait de la présence de la nappe à faible profondeur, la phase chantier est susceptible de nécessiter un pompage provisoire.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du fait d'un niveau semi-enterré, le projet sera excédentaire en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne viendra pas mettre en péril la ressource en eau et ne viendra pas créer un volume d'eaux usées significatifs au regard des faibles besoins en eau du projet.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vu des résultats obtenus suite au passage de l'écologue sur le site, le projet entraînera très peu de perturbations, dégradations ou destructions de la biodiversité existante : absence de milieux favorables à la faune, peu de potentialités. La définition d'une période adaptée pour l'abattage des arbres permettra de rendre les incidences sur la faune et la flore non significative. cf. annexe facultative 2 Il ne remet pas en cause des continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à 1km de 4 sites Natura 2000, deux au nord et deux au sud, mais le projet n'aura pas d'impact sur un habitat ou une espèce inscrite au FSD dans la mesure où il s'agit d'un parking en plein centre ville de Saint-Nazaire sans enjeu particulier.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à remplacer un parking aérien en parking en élévation. Il n'inclut aucune consommation d'espaces naturels, agricoles, forestier ou maritime.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site non traversé par des canalisations de matières dangereuses ou des infrastructures terrestres avec un trafic de matières dangereuses Pas d'industrie polluante ou à risque dans un rayon de 1 km. Le parking s'implante dans une zone susceptible d'avoir été impactée par des bombardements lors de la seconde guerre mondiale. Une étude préalable sera menée par la SONADEV avant le démarrage des travaux.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hors zonage réglementaire du PPRL Presqu'île guérandaise - Saint-Nazaire approuvé en juillet 2016. Aléa faible au retrait/gonflement des argiles, pas de cavités ou de mouvement de terrain, risque sismique modéré, risque radon faible, risque termites (arrêté préfectoral du 13/11/2018)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les dispositifs de ventilation permettent de n'avoir aucune zone de stagnation de gaz nocif dans l'ensemble des niveaux du parking.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet va engendrer des déplacements d'engins de chantier. Les trajets éviteront au maximum de nuire au fonctionnement de la circulation, notamment aux heures de pointe. La propreté des voiries et les accès pour les riverains et aux secours sera assuré en tout temps. En phase exploitation, la capacité du parking étant plus importante qu'actuellement, le trafic sera probablement plus important au niveau des accès et sur la place du 8 et 11 mai 1945.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier créera des nuisances sonore. En exploitation, à l'intérieur de l'ouvrage, l'exposition au bruit des usagers est limitée. Pour les riverains, le parking peut être source de bruit. Le confort acoustique des riverains constituera un point d'attention majeur. (cf.mesure p.11)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking sera un lieu de passage temporaire. Son exposition aux nuisances sonores ne sera pas préjudiciable aux usagers.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les gaz d'échappement des véhicules circulant dans le parking peuvent générer des odeurs pour les usagers du parking néanmoins les systèmes de ventilation vont permettre de limiter ces nuisances.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux est susceptible de générer des vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking sera éclairé. Des mesures permettent de réduire les émissions lumineuses (limitation de l'éclairage, cf.page 11).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parking sera un lieu de passage temporaire. Son exposition aux émissions lumineuses ne sera pas préjudiciable aux usagers.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement récupérées dans le parking transiteront par un déboureur/séparateur à hydrocarbures avant rejet au réseau pluvial. Il sera prévu aussi un système de récupération des eaux polluées par l'extinction d'incendie.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exutoire de ce bassin versant est l'estuaire de la Loire au bout de la jetée ouest.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet comprend une cabine sanitaire automatique en rez de chaussée pour un usage 7j/7 et 24/24 h. Les effluents produits seront peu significatifs.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase chantier est susceptible de générer des déchets (cf. mesure p. 11). Un ouvrage de stationnement n'est que peu concerné par la production de déchets ménagers ou déchets d'activités en phase d'exploitation.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet constitue une modification significative pour les riverains donnant sur la place. La qualité architecturale du parking, de ses façades et de sa toiture devra s'insérer et être en rapport avec l'environnement immédiat du projet de façon à limiter les incidences. Le contexte urbain du site tend à rendre les incidences peu significatives au-delà de l'îlot. La DRAC n'a pas demandé de diagnostic archéologique. Les bâtiments à l'intersection de l'av. de Mun et du Bd. Hugo (parcelle VN13) constituant une séquence urbaine remarquable au PLU ne sont pas impactés par le projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à remplacer un parking aérien en parking silo. Aucune modification de l'usage n'est donc prévue.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

L'analyse des incidences cumulées est réalisée en tenant compte des projets ayant fait l'objet d'un avis de la MRAe (décisions cas par cas ou évaluation environnementale), d'un avis de la DDTM (autorisations et déclarations Loi sur l'Eau) ou ayant fait l'objet d'une consultation du public.

Les projets d'aménagement de logements tels que ceux de Moulin de Pé (1,5 km à l'ouest), de l'îlot Jean Neymar (1,2 km à l'ouest) et Willy Brandt (890 m au nord) n'ont pas d'incidence cumulée avec le projet si ce n'est l'apport de populations susceptibles de fréquenter le centre-ville et donc le parking.

Les autres projets réalisés sur la commune tels que les ombrières photovoltaïques, les projets liés à des activités économiques, la création de piézomètres ou les pistes cyclables n'ont pas de lien direct avec le projet (éloignement (> 3 km) nature...)

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

ME : Arrêt du chantier

MR : Chantier à faibles nuisances : adaptation des horaires des terrassements en fonction des pics de circulation, arrosage des zones terrassées pour limiter la poussière, utilisation de matériels et d'engins peu bruyants, nettoyage des voiries, gestion différenciée des déchets de chantier, ...

MR : Limiter la propagation du bruit de l'intérieur de l'aménagement vers l'extérieur, choix des revêtement des cheminements limitant les crissements de pneus.

MR : Choix des procédés et produits de construction permettant de limiter les risques sanitaires (faibles niveau d'émissions de produits nocifs, faible potentiel cancérigène, isolants plastique à gaz d'expansion, huiles végétales et biodégradables, ...)

MR : Limiter l'éclairage (allumage/extinction géré par une horloge, luminosité adapté selon présence

MR : Les choix des volumes et de l'architecture permettront d'atténuer l'impact visuel du parking pour les riverains (enterrement d'un demi-niveau pour limiter la hauteur du parking, traitement qualitatif des façades et de la toiture, choix d'un matériaux de façade qui ne reflète pas le soleil, limitation des vis-à-vis depuis et vers le parking, ...) cf. annexe facultative 3

MR : Abattage des arbres en dehors des périodes de reproduction des oiseaux (entre octobre et février)

MA : Traitement de la toiture potentiellement mixte (photovoltaïque et végétalisation)

Tous ces points sont issus du programme.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les principaux enjeux concernent les nuisances sonores et visuelles du projet auxquelles seront soumis les riverains tant en période de chantier qu'en exploitation.

Le projet tient compte de ces incidences en détaillant les mesures permettant de limiter ce type de nuisance : chantier à faibles nuisances, choix des revêtements de sol, limitation de l'éclairage, traitement qualitatif des façades, travail des volumes, ...

L'attention particulière apportée à ces enjeux d'ordre humain a permis d'adapter le projet pour en limiter les incidences. Ce sujet sera un élément majeur dans le choix du groupement de conception réalisation qui sera retenu. De ce fait, il ne semble pas nécessaire qu'une étude d'impact soit réalisée.

Notons que malgré les faibles enjeux environnementaux, l'abattage des arbres devra être en dehors de la période de reproduction des oiseaux. Cette mesure contribue à rendre négligeable les incidences sur le milieu naturel.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Programme architectural, technique et fonctionnel détaillé du projet	<input type="checkbox"/>
2	Prédiagnostic écologique	<input type="checkbox"/>
3	Coupes	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

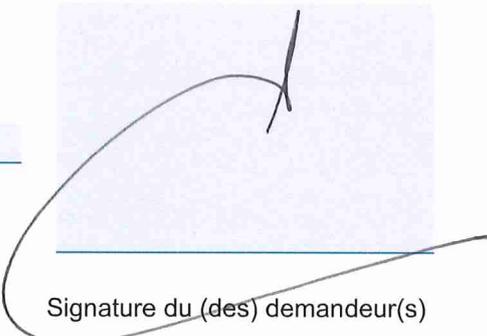
Nom LE MARTINET

Prénom Franck

Qualité du signataire Directeur

À Saint-Nazaire

Fait le 02/05/2023



Signature du (des) demandeur(s)